# Transformer les plantes médicinales sauvages

### Objectifs
Apprendre à réaliser des transformation plus complexe, dans le respect de la transformation en vigueur.

### Pré-requis
Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

### Contenu
• Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
• Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
• Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maitrise sanitaire)

### Modalité d'enseignement
présentiel

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 1 jour(s)
**Date limite d'inscription** 27/04/2022

### Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

### Plus de renseignements
Stéphanie HOSFORD
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

**Taux de satisfaction :** %

Repas tiré du sac

**Modalités d'accès :**

### Dates, lieux et intervenants

**28 avr 2022**
09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez les stagiaires
30 250 Sommières

### Financeur(s)

### Financement de la formation et pièces à fournir

### Bulletin d'inscription

Nom _________________________________________

Prenom _________________________________________

Adresse _________________________________________

_________________________________________

_________________________________________

Courriel _________________________________________

Tél _____________________________________

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)